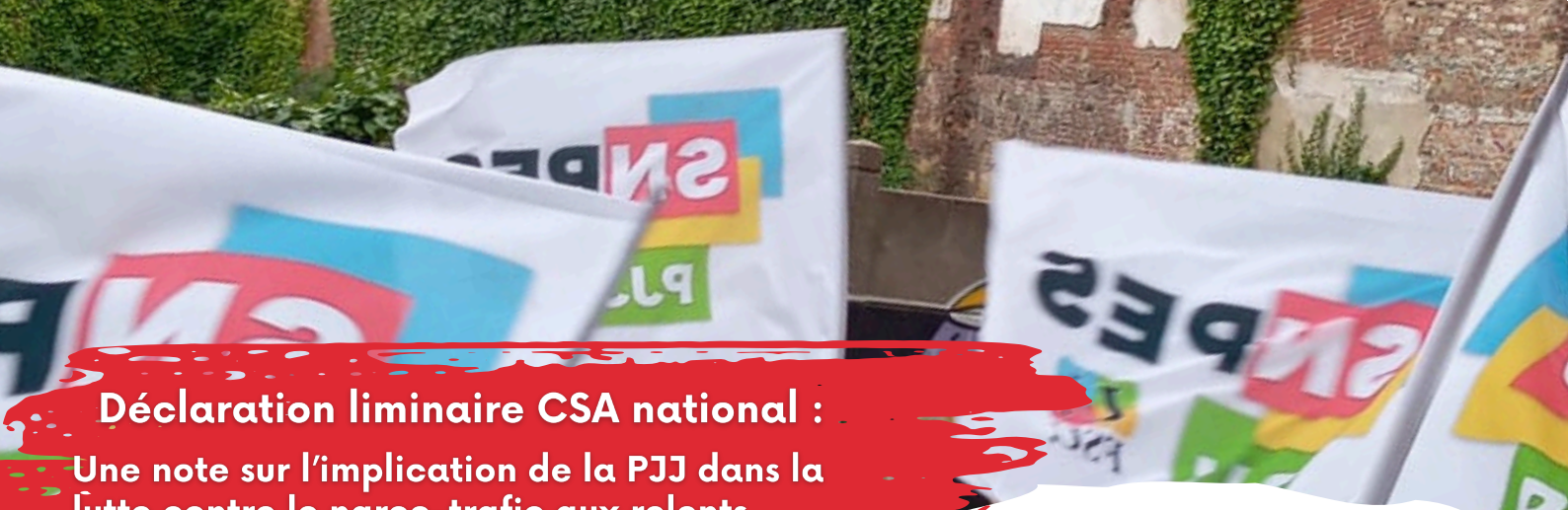




Déclaration liminaire CSA national :

Une note sur l'implication de la PJJ dans la lutte contre le narco-trafic aux relents purement sécuritaires.

Paris, le 30 janvier 2025

Madame la présidente, ce CSA a pour objet de faire un bilan de l'année écoulée et de programmer les échéances futures. Sans aucune concertation en amont, vous avez aussi fait le choix de nous présenter la « *note sur l'implication de la protection judiciaire de la jeunesse dans la lutte contre le narco-trafic* ». Nous sommes donc convoqué.es pour que vous nous informiez d'une note déjà transmise aux DIR depuis le 5 Décembre 2024.

Est-ce donc cela votre conception d'un dialogue social constructif ? N'avez-vous pas pris en compte le message sous-jacent des mobilisations de cette rentrée qui pointaient particulièrement l'urgence absolue de refonder la confiance entre les professionnel.les de terrain et l'administration centrale ? Ce n'est pas possible que sur un sujet aussi crucial que celui des violences liées au trafic de drogues les professionnel.les de la PJJ soient ainsi soumis.es ainsi à une note sans concertation et aux antipodes des besoins et des analyses des terrains.

Alors que les violences liées au trafic de drogues sont en train de gangréner tout autant les quartiers populaires urbains que les milieux ruraux, que les jeunes que nous accompagnons sont de plus en plus confronté.es à ces violences dont ils sont les premières victimes, la situation méritait un réel débat, de sérieux temps de réflexions et de mises en perspectives, vous nous proposez aujourd'hui de nous informer d'une note aux relents sécuritaires stricto sensu. Une note qui répond davantage à un calendrier électoral et aux coups de menton d'un garde des Sceaux qui ne s'est toujours pas départi de son costume de ministre de l'intérieur.

Le contexte des violences qui traversent l'ensemble des territoires, urbains comme ruraux, nécessite un peu plus de sérieux, Madame la présidente. En reprenant la sémantique médiatico-sécuritaire (« narco-trafic », « CRIM ORG », « jobbeurs ».) vous ne faites qu'attiser les peurs et apporter une forme de réponse en miroir. La création en catimini et dans le bricolage encore une fois, dans bon nombre de territoires, notamment à la DIR Sud-Est, d'éducateur.ice.s « prévention de la délinquance » a sidéré les professionnel.les. Quelle cohérence peut-il y avoir dans ces messages ? D'une main on retire des budgets pour les analyses des pratiques professionnelles, qui sont des outils essentiels pour la cohésion d'équipe et le travail pluridisciplinaire et de l'autre main on crée de nouveaux postes avec des fonctions surréalistes. Quelle est donc cette pensée magique qui consiste à faire croire qu'il suffit de créer quelques poignées de postes d'éducateur.trices pour résoudre l'absence de politiques de prévention et de politiques de la ville dans les quartiers populaires ? Ce n'est pas sérieux Mme la présidente.



FaceBook **SNPES**



01 42 60 11 49



snpes.pjj.fsu@mailo.com



<https://youtube.com/@ouiauparideleducation3262>

SNPESPJJ.FSU.FR





Dans un contexte général de surenchère répressive, notamment avec des discours martiaux scandaleux d'un ministre de l'intérieur qui se disqualifie ainsi par ces propos contre l'Etat de droit, il est au contraire urgent de réaffirmer les missions éducatives prioritaires de la PJJ. Il devient urgent de rappeler que la politique ultrasécuritaire et répressive développée par les gouvernements successifs a démontré son échec flagrant, au prix de nombreux morts d'enfants et d'adolescent.es malheureusement.

Vous l'aurez compris Mme la présidente, le SNPES-PJJ/FSU s'oppose fermement à la « *note sur l'implication de la protection judiciaire de la jeunesse dans la lutte contre le narco-trafic.* »

Comment peut-on imaginer que cet attirail de nouvelles mesures et dispositifs pourrait répondre aux problématiques en place ? « réparation mineurs-guetteurs » initié par la DT des Bouches-du-Rhône, développement des chantiers d'insertion, mise en place d'un énième groupe de travail « narco-trafic » et création de 4 conseiller.e.s techniques « spécialisés » dans les DIR Sud-Est, IDFOM, Grand-Nord et Administration centrale.

Et pourtant, l'impact dans les pratiques professionnelles lié à la complexité du phénomène des trafics de stupéfiants est considérable. Accompagner ces jeunes, victimes de violences, souvent blessé.es, traumatisé.es, victimes de sévices et de séquestrations, de menaces et d'endettements, est aussi une violence pour les professionnel.les des terrains. Car au-delà du nombre d'adolescent.es impliqué.es dans les trafics de stupéfiants, il est d'abord nécessaire de se poser la question de la violence subie par cette jeunesse sous emprise dans des réseaux à la structuration pyramidale et à la conception ultra-capitalistique et même de type mafieuse. La problématique de l'ancrage de ces adolescent.es dans ces trafics de stupéfiants ne relève certainement pas d'une pensée magique et encore moins de solutions fondées sur un socle répressif qui a déjà fait la preuve de son inefficience.

En déniaient les causes inhérentes à ce « narcotrafic » on ne fera que répéter des coups d'éclat médiatiques sans lendemain. Les questions de précarité sociale, de dégradation de l'habitat, d'abandon des services publics dans les quartiers populaire, de disparition des centres sociaux, des associations, des carences des institutions de protection de l'enfance, d'éducation, de transport et l'absence de perspectives liées à l'emploi sont pourtant au cœur des problématiques de ces jeunes, de ces familles, de ces territoires abandonnés....Les réponses doivent être transversales, sociales et globales.

Pour la PJJ, l'ambition doit passer par des recrutements de professionnel.le.s qualifiés et pluridisciplinaires. Pour que les missions éducatives de la PJJ puissent être exercées dans des conditions qui permettent de donner du sens aux actions et du temps.



FaceBook **SNPES**



01 42 60 11 49



snpes.pjj.fsu@mailo.com



<https://youtube.com/@ouiauparideleducation3262>

SNPESPJJ.FSU.FR





La création d'un nouveau poste « prévention de la délinquance » n'est pas encore une fois une manière de se donner bonne conscience à peu de frais. La précipitation qui encadre cette communication renvoie à un sentiment de gâchis, là où il aurait fallu au contraire pouvoir se poser pour réfléchir entre professionnel.les et avec l'ensemble des acteur.trices de terrain.

Embolisé.e.s par le CJPM, avec des ratios de jeunes accompagnés antédiluviens et avec l'absence d'espaces réflexifs d'analyse de pratiques professionnelles, les professionnel.le.s sont à bout et désespéré.es de voir défiler la liste des jeunes victimes de violences et morts violentes. Car ce eux et elles qui paient un lourd tribut à l'inconséquence de politiques irresponsables.

Si nous nous évertuons à réclamer des créations de places d'hébergements protecteurs pour pouvoir protéger les jeunes pris.es dans les trafics de stupéfiants, ce n'est certainement pas pour nous entendre dire que la DPJJ va créer des « places dédiées CRIM ORG en CEF » comme vous l'indiquez dans votre note.

Pour conclure, nous sommes aussi particulièrement inquiet.es s'agissant du « partage d'information » que vous souhaitez développer. Avec qui ? Avec quels services ? A l'instar des « enfants retours de zone irako-syrienne » ou des situations « ANT », le risque est grand de voir l'émergence d'un partage d'informations avec les services de l'intérieur (préfectures, Police...).

Nos métiers du lien, éducateur.ice.s, psychologues, assistant.e.s de service social, impliquent l'instauration d'une relation de confiance. Si vous maintenez cette note, vous faites basculer encore un peu plus les missions de la PJJ vers des missions sécuritaires et anéantisent toute la dimension éducative de la PJJ. Nous demandons solennellement le retrait de cette note et sollicitons qu'un travail sérieux soit mené avec les professionnel.les de terrain pour évaluer les besoins en la matière.



FaceBook SNPES



01 42 60 11 49



snpes.pjj.fsu@mailo.com



<https://youtube.com/@ouiaup>
[arideleducation3262](https://youtube.com/arideleducation3262)

SNPESPJJ.FSU.FR

